

# RECOMMANDATIONS DE PEUPLEMENT

ROR / Sanitaire

<b>Contact(s) :</b>	Helen HALLEY Cheffe de projets ROR / VT / RPPS <a href="mailto:h.halley@normand-esante.fr">h.halley@normand-esante.fr</a> 02 50 53 70 00
<b>Date de dernière mise à jour :</b>	04/09/2023
<b>Nb de pages :</b>	22



ROR  
NORMANDIE

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>3</b>
<b>1 PEUPLEMENT DES FICHES « ETABLISSEMENT » .....</b>	<b>3</b>
1.1 GENERALITES.....	3
1.2 CONSIGNES DE REMPLISSAGE.....	4
1.2.1 <i>Présentation</i> .....	4
1.2.2 <i>Activité</i> .....	5
1.2.3 <i>Contact</i> .....	6
1.2.4 <i>Coordonnées alerte</i> .....	6
1.2.5 <i>Informations complémentaires</i> .....	7
<b>2 PEUPLEMENT DES FICHES « UNITES ».....</b>	<b>8</b>
2.1 GENERALITES.....	8
2.2 CONSIGNE DE REMPLISSAGE .....	9
2.2.1 <i>Présentation</i> .....	10
<b>3 ANNEXE 1 : CONVENTION DE NOMMAGE SELON LE TYPE DE L'UNITE.....</b>	<b>13</b>
3.1 DE PRINCIPE, POUR NOMMER VOS UNITES .....	13
3.1.1 <i>Pour les unités de type MCO</i> .....	13
3.1.2 <i>Pour les unités de type SMR</i> .....	13
3.1.3 <i>Pour les unités de type PSYCHIATRIE</i> .....	13
3.1.4 <i>Pour les unités de type MEDICO-TECHNIQUE</i> .....	14
3.1.5 <i>Pour les unités de type URGENCES</i> .....	14
3.1.6 <i>Pour les unités de type SAMU</i> .....	14
3.1.7 <i>Pour les unités de type ADM-ADMINISTRATION</i> .....	14
3.1.8 <i>Pour les unités de type EVC-EPR</i> .....	14
3.1.9 <i>Pour les unités de type CHAMBRE MORTUAIRE</i> .....	14
3.1.10 <i>Pour les unités de type PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS</i> .....	14
<b>4 ANNEXE 2 : CONVENTION POUR LE CHOIX DES DISCIPLINES, ACTIVITE ET DU MODE DE PRISE EN CHARGE .....</b>	<b>15</b>
4.1 UNITE MCO .....	16
4.2 UNITE PSY.....	21
4.3 UNITE MEDICO-TECHNIQUE .....	23

## Introduction

Ce guide est à destination de toute personne amenée à effectuer des modifications dans le **Répertoire Opérationnel des Ressources (ROR)**. Il a pour objectif de permettre le peuplement et la description **des établissements Sanitaires (MCO/SSR/PSY/médico-technique...), de manière harmonisée**, dans le ROR. Le ROR décrit l'offre de santé de façon uniforme sur l'ensemble de la Normandie.

L'ARS Normandie pilote ce projet, et demande, pour la validation du peuplement ROR d'un établissement, d'une unité opérationnelle (UO) un minimum de données saisies. Le GRADeS Normand'e-Santé (GCS NeS) est chargé du déploiement de l'outil.

Les consignes de remplissage sont décrites dans chaque partie du document sous la forme de tableaux détaillant l'ensemble des champs du ROR et indiquant ceux rendus obligatoires par l'ANS (Agence du Numérique en Santé) et l'ARS.

Dans chaque chapitre, vous trouverez des consignes de remplissage représentées sous la forme d'un tableau récapitulatif de l'ensemble des champs à renseigner.

Les tableaux se présentent sous cette forme :

Champ	Définition	Données minimum attendues	Remarques
Nom du champ à renseigner	Définition du champ	La présence d'une croix vous indique que ce champ est à renseigner	Pour l'entité « Unités », une 4 <sup>ème</sup> colonne a été ajoutée et précise les observations particulières liées à ce champ

## 1 Peuplement des fiches « établissement »

### 1.1 Généralités

Dans le ROR, un établissement correspond à une entité géographique connue par son numéro FINESS Géographique. Cette entité est obligatoirement liée à une entité juridique, connue par son numéro FINESS Juridique.

L'import d'entités géographiques et juridiques, dans la base du ROR, a été réalisé à partir des données FINESS. Il ne vous est pas possible d'ajouter, modifier ou supprimer les données extraites de la base FINESS sur le ROR. Une mise à jour de FINESS engendrera une modification à réaliser dans le ROR. Cependant, si vous constatez des incohérences sur les données FINESS importées, merci de contacter l'équipe orientation parcours : [contact-ror@normand-esante.fr](mailto:contact-ror@normand-esante.fr).

Dans le ROR, chaque établissement dispose d'une « fiche établissement ».

En tant que « référent établissement », vous pouvez modifier les renseignements des fiches établissements pour lesquelles vous disposez de droits.

## 1.2 Consignes de remplissage

### 1.2.1 Présentation

Les champs suivants : « Raison sociale », « Nom », « Structure juridique », « FINESS géographique », « SIRET » sont des données importées directement de la base FINESS. N'effectuez pas directement de modification sur ces champs. Si vous constatez des erreurs, merci de contacter l'équipe orientation parcours : [support@normand-esante.fr](mailto:support@normand-esante.fr).

Champ	Définition	Données minimum attendues
Etablissement administratif	Identification de l'établissement géographique principal lorsque la structure juridique comporte plusieurs établissements géographiques. Cocher la case s'il s'agit de l'établissement géographique principal.	x
Numéro de référence	Identifiant unique dont le contenu est libre (à indiquer en l'absence de FINESS ou SIRET)	x
Date d'ouverture		
Description	Texte libre. Décrivez votre établissement en quelques mots.	

## 1.2.2 Activité

Les champs suivants : « Catégorie d'établissement », « niveau de maternité », « activité de soins autorisée » sont des données importées directement de la base FINESS. N'effectuez pas directement de modification sur ces champs. Si vous constatez des erreurs, merci de contacter l'équipe orientation parcours : [support@normand-esante.fr](mailto:support@normand-esante.fr)

Champ	Définition	Données minimum attendues
Maternité	Cocher « oui » uniquement si l'établissement dispose d'une maternité et renseigner parmi le menu déroulant le niveau de la maternité : Niveau 1 : sans complication Niveau 2a : avec unité de néonatalogie Niveau 2b : avec soins intensifs dans unité de néonatalogie Niveau 3 : avec réanimation néonatale	x
Habilitation sans consentement	Concerne les soins psychiatriques sans consentement. Oui/Non Si vous êtes un établissement sans activité psychiatrique, ne pas compléter ce champ, qui sera supprimé des fiches unités MCO et SSR	x
Partenaires	Liste des établissements avec lesquels un partenariat a été constitué (dans le cadre des réseaux et des filières par exemple). Saisissez au moins 3 lettres de l'établissement partenaire, une sélection d'établissement déjà inscrit dans le ROR vous sera alors proposée. Ajouter autant d'établissements que nécessaire.	
Convention coopération	Texte libre permettant de décrire les conventions de coopération. Noter le ou les titres de ces conventions	
Participation au service public	Pour les établissements publics sélectionner dans la liste déroulante « établissement public de santé ». Pour les établissements privés relevant de la loi hospitalière, indiquer si l'établissement participe au service public hospitalier et sous quelle forme. Pour les établissements privés non concerné sélectionner dans la liste déroulante « non concerné ». Ce champ n'apparaît ni dans la recherche, ni en consultation de l'établissement.	x
Hébergement Famille		

### 1.2.3 Contact

Les champs suivants : « Adresse » « Numéro » « Numéro complément » « Type de voie » « Voie » « Compléments d'adresse » « Code postal » « Commune » « Département » « Territoire » « Pays » « Cartographie (géolocaliser) » sont des données directement importées via la base FINESS. N'effectuez pas directement de modification sur ces champs. Si vous constatez des erreurs, prendre contact avec l'équipe ROR via [contact-ror@normand-esante.fr](mailto:contact-ror@normand-esante.fr)

Champ	Définition	Données minimum attendues
Site internet	http:// - adresse site internet établissement	
Standard	Numéro de l'accueil téléphonique de l'établissement. Privilégier un numéro appellable H24 pour les établissements de santé	X
Visibilité du téléphone	A choisir entre : - Régionale : N° visible à toute la région - SAMU : N° visible aux professionnels appartenant au SAMU de votre département - Etablissement : N° visible aux professionnels de votre établissement	X Visibilité régionale
Direction	Numéro de téléphone de la direction de l'établissement	X
Fax de direction	Numéro de fax de la direction de l'établissement	X
Email de direction	Courriel de la direction de l'établissement géographique	X

### 1.2.4 Coordonnées alerte

Champ	Définition	Données minimum attendues
Téléphone d'alerte	Numéro d'astreinte administrative accessible H24	X
Visibilité du téléphone d'alerte	Visibilité nationale	X
Fax d'alerte	Numéro du fax accessible H24	
Visibilité du fax d'alerte	Visibilité nationale	
Email d'alerte	Courriel d'astreinte administrative	X
SAMU	Nom du SAMU du territoire de santé	X
Les informations de contact destinées au grand public sont-elles identiques ?	Oui / Non	

## 1.2.5 Informations complémentaires

Champ	Définition	Données minimum attendues
Logo	Image représentant le logo de la structure (fichier à télécharger)	
Zone de poser hélicoptère	Zone d'atterrissage pour hélicoptère sur le site même. Oui/non.	X
H24	Zone d'atterrissage accessible H24	X
Catégorie d'hélicoptères acceptées	Catégories d'hélicoptères acceptées sur la zone d'atterrissage de l'établissement	X
Particularité	<p>Spécificités de la zone d'atterrissage (<i>liste déroulante</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hélistation de grandes dimensions (HA)</li> <li>- Hélistation de petites dimensions (HB)</li> <li>- Hélisurface</li> <li>- Héliport en terrasse</li> <li>- Aire de prise de contact et d'envol (TLOF)</li> <li>- Aire d'approche finale et de décollage (FATO)</li> <li>- Aire de sécurité</li> <li>- Prolongement dégagé</li> <li>- Aire de stationnement</li> <li>- Voies de circulation au sol</li> <li>- Zone habitée</li> <li>- Voies de circulation en translation dans l'effet de sol</li> <li>- Agglomération</li> <li>- DZ au sol</li> <li>- DZ avec éclairage</li> <li>- DZ en terrasse</li> <li>- DZ en zone urbaine</li> <li>- DZ pour 1 seul helico</li> <li>- DZ hors établissement</li> <li>- DZ possible pour plusieurs hélicos</li> <li>- Avitaillement possible sur DZ</li> <li>- Base d'un helico permanent</li> <li>- Contact gestionnaire par radio aéro (fréquence air-sol)</li> <li>- Contact gestionnaire par téléphone Antares (DIR)</li> <li>- Hélisurface ou SIP</li> <li>- Hélistation officielle</li> <li>- Nécessité d'un relai ambulance</li> <li>- Zone de stationnement hélico</li> </ul>	X
Modalités d'activation	Procédure d'activation de la zone d'atterrissage (Texte libre)	
Modalités d'accès	Modalités d'accès à la zone d'atterrissage (texte libre).	

## 2 Peuplement des fiches « unités »

### 2.1 Généralités

Selon vos droits, vous pouvez créer, modifier ou supprimer les renseignements des fiches « unités ».

Les unités sont considérées comme peuplées lorsque l'ensemble des « données minimum attendues » est renseigné.

Veillez à bien respecter les règles de nommage de vos unités.

Des fiches pratiques sont également disponibles sur [Support ROR \(norm-uni.fr\)](https://support.ror-norm-uni.fr) afin de vous aider dans la complétude des champs type unité, discipline, activité, mode de prise en charge, Acte spécifique, équipement spécifique en fonction de votre unité.

**Nb : Les unités des fonctions supports ne sont pas demandées (Ressources Humaines, Garage, Blanchisserie, etc.).**

**La création des unités laboratoire, stérilisation, dépôt de sang, pharmacie est à ce jour facultative.**



## 2.2 Consigne de remplissage

Champ	Définition	Données minimum attendues	Remarques
<b>Type d'unité</b>	Découpage de la structure par type d'organisation. Le contenu du formulaire varie selon le type d'unité choisi.	X Déjà renseigné pour les unités importées lors de la phase de peuplement	Définir le type d'unité parmi la liste de valeur proposée ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> <li>- MCO</li> <li>- SMR</li> <li>- PSYCHIATRIE</li> <li>- MEDICO-TECHNIQUE</li> <li>- EPR - EVC</li> <li>- ADMINISTRATION</li> <li>- SAMU</li> <li>- Urgences</li> <li>- Moyen Mobile SMUR</li> <li>- PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS - PASS</li> <li>- CHAMBRE MORTUAIRE</li> </ul>
<b>Nom de l'unité</b>	Nom de l'unité	X	Cf. Annexe 1 : convention de nommage selon type de l'unité
<b>Etablissement</b>	Nom de l'établissement	Déjà renseigné	
<b>Pôle</b>	Pôle de rattachement	<b>Ne pas renseigner</b>	La région Normandie a fait le choix de ne pas décrire les pôles dans le ROR
<b>Catégorie d'organisation</b>	Catégorie de prise en charge, d'accueil ou d'hébergement (du patient, de la personne)	X (Uniquement pour les unités PSY/SMR/Médico-techniques)	Une seule catégorie d'organisation par unité est à préciser. Vérifier la cohérence des données importées.
<b>Discipline</b>	Correspond au regroupement d'activités opérationnelles. Indispensable dans certains modules métiers (lits disponibles, etc.)	X	Cf. Annexe 2 : Convention pour le choix des disciplines et du mode de prise en charge
<b>Capacité totale installée</b>	Nombre de lits (d'hospitalisation complète ou de semaine) ou de places installées (accueil de jour ou nuit/ activités en ambulatoire)	X	Concerne les unités de type MCO / SMR / PSY / EPR EVC/ ULSD / PSY / Surveillance post interventionnelle, chambre mortuaire

## 2.2.1 Présentation

Champ	Définition	Données minimum attendues	Remarques
<b>Code unité</b>	Code unité (UF ou UM) interne à l'établissement	X	
<b>Modalités d'accès</b>	Permet de préciser les modalités d'accès : Etage, salle, n°		
<b>Accueil des urgences</b>	Prise en charge d'un patient en situation d'urgence sans passage par un service d'urgence	X (pour unité de type MCO, PSY)	Si oui, préciser modalité, procédure, protocole d'accès (texte libre)
<b>Hospitalisation non programmée</b>	Hospitalisation non programmée d'un patient sans caractère urgent	X	Si oui, préciser modalité, procédure, protocole d'accès (texte libre)
<b>Télémedecine</b>	Outil permettant de donner/recevoir un avis télémedecine disponible pour cette unité	X	Si oui, préciser modalité, procédure, protocole d'accès (texte libre)
<b>Télétransmission des données</b>		Ne pas renseigner, cet item sera supprimé	
<b>Information complémentaires</b>	Texte libre pour toute information complémentaire concernant l'offre proposée		
<b>Horaire des visites</b>	Horaires de visite de l'unité		Cliquer sur « appliquer à toute la semaine » pour étendre la sélection
<b>Horaire de fonctionnement</b>	Horaires de fonctionnement de l'unité	X	Cliquer sur « appliquer à toute la semaine » pour étendre la sélection <b>Obligatoire uniquement hors prise en charge 24/24</b>
<b>Activités de soins</b>	Une activité est un ensemble cohérent d'actions et de pratiques mises en œuvre pour répondre aux besoins en santé de la personne.	X Déjà renseigné pour les unités importées lors de la phase de peuplement	1 ou plusieurs activités possibles par unité.
<b>Modes de prise en charge</b>	Un mode de prise en charge se définit par une organisation en termes de durée de prise en charge (ex-hospitalisation de jour, de semaine ...) et de niveau de soins (soins intensifs ...).	X Déjà renseigné pour les unités importées lors de la phase de peuplement	Une seule prise en charge par unité est à préciser Cf. Annexe 2 : Convention pour le choix des disciplines et du mode de prise en charge
<b>Actes spécifiques</b>	Un acte spécifique est une action menée par un ou plusieurs acteur(s) de santé dans le cadre d'une activité. Cet acte peut correspondre à une technique spécialisée ou traduire une expertise discriminante dans le parcours de santé.	X	Les actes habituels réalisés dans le cadre des activités proposées par l'unité ne sont pas des actes spécifiques.

(Suite du tableau à la page suivante)

<b>Equipement spécifique</b>	<b>Un équipement spécifique correspond à une ressource matérielle médicotechnique spécialisée, qui permet la réalisation d'une activité de soins ou d'un acte spécifique</b>	<b>X</b>	Donnée optionnelle pour les unités : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Consultations</li> <li>▪ Equipe mobile</li> <li>▪ CMP</li> <li>▪ CATT</li> </ul>
<b>Compétences spécifiques</b>	Une compétence spécifique correspond à une capacité ou connaissance reconnue d'une personne ressource de l'unité. Elle permet ou facilite l'accueil d'une personne. La compétence spécifique n'est ni une spécialité ordinale, ni une profession.	<b>X</b>	Sélectionner une ou plusieurs nomenclatures dans la liste présente dans le ROR Socio-esthéticienne
<b>Type de chambre</b>	Type de chambre équipé par l'unité pour l'accueil des patients		Chambre double ou simple. Précisez le nombre pour chaque type
<b>Filières de prise en charge</b>	Description d'un dispositif de prise en charge décliné en différentes activités, acteurs et moyens		
<b>Type téléphone</b>	Correspond à la désignation du type de contact	X	Pour chaque unité de soins, nous vous demandons au minimum le téléphone du secrétariat et le numéro d'astreinte
<b>Téléphone</b>	Numéro joignable depuis l'extérieur	X Secrétariat et demande de rendez-vous au minimum	<b>Ligne directe pour les unités de soins critiques (USIC, Réanimation, ...)</b>
<b>Intra (téléphone)</b>	Numéro de poste intra-établissement		
<b>Fax (téléphone)</b>	Numéro de fax direct de l'unité		
<b>Email (téléphone)</b>	Adresse mail direct de l'unité		
<b>Commentaire (téléphone)</b>	Information complémentaire sur la prise de contact avec l'unité		
<b>Conventionnement</b>	Complément d'information sur les conventions passées par l'établissement (nom, conventionnement ...)		Texte libre
<b>Professions</b>	Liste de professionnel intervenant au sein de l'unité	X (Uniquement SMR/HAD/USP)	
<b>Spécialité</b>	Spécialités ordinales des professionnels intervenants au sein de l'unité	X (Uniquement SMR/HAD/USP)	
<b>Partenariat</b>		<b>Ne pas renseigner, cet item sera supprimé</b>	
<b>Participe à l'offre de soins d'un autre établissement ?</b>			Si oui, taper les trois premières lettres de l'établissement et sélectionner l'établissement dans la liste déroulante
<b>Pièces jointes</b>	Ex : plan d'accès, outils de communication (dépliants, plaquettes ...)		



## 3 Annexe 1 : Convention de nommage selon le type de l'unité

### 3.1 De principe, pour nommer vos unités

- Evitez les acronymes qui n'ont pas un usage répandu (exemple : MIPI, UMG, etc.) ;
- Evitez les noms évoquant des localisations (exemple : Unité B - 3ème étage - Aile Est), vous pouvez préciser cette information dans le champ « modalités d'accès » ;
- Ne pas commencer l'intitulé des libellés par « unités de... » ou « services de ... » ;

Cas particulier : les unités hébergeant plusieurs spécialités :

L'option proposée est la description d'une seule unité. Il faudra être vigilant sur la description de cette unité dans le ROR.

- Exemple : Unité de médecine de 30 lits à orientation cardio-pneumologique
- Bien la décrire dans le ROR.
- Déclarer une seule unité de 30 lits et non 30 lits cardio / 30 lits pneumo.

#### 3.1.1 Pour les unités de type MCO

Le libellé sera constitué de 2 éléments :

- Précisez la spécialité ;
- Précisez le mode de prise en charge :
  - HJ (pour hospitalisation de jour) ;
  - HC (pour hospitalisation complète) ;
  - Consultation » + « Spécialité » s'il s'agit d'une unité de consultation.

Exemples : Cardiologie HC ; Diabétologie HJ, Consultation Neurologie

#### 3.1.2 Pour les unités de type SMR

Le libellé sera constitué de 2 à 4 éléments :

- Précisez le type "SMR"
- Précisez la « Spécialité » SMR au regard des autorisations de l'établissement
- Précisez le mode de prise en charge :
  - HJ (pour hospitalisation de jour) ;
  - HC (pour hospitalisation complète) ;
  - HS (pour hospitalisation de semaine)
- Précisez « enfants » si vous détenez une autorisation pour cette patientèle.

Exemples : SMR Polyvalent HC ; SMR Neurologie HJ ; SMR Locomoteur HC Enfants

#### 3.1.3 Pour les unités de type PSYCHIATRIE

Le libellé sera constitué de 1 à 3 éléments :

- « Spécialité » + « mode de prise en charge » s'il s'agit d'une unité d'hospitalisation :
  - HJ (pour hospitalisation de jour)
  - HC (pour hospitalisation complète)
  - HN (pour hospitalisation de nuit)

- + Préciser « enfants » s'il existe des lits/places dédiés aux enfants
- « Consultation » + « Spécialité » s'il s'agit d'une unité de consultation

### 3.1.4 Pour les unités de type MEDICO-TECHNIQUE

Le libellé sera constitué de 1 élément :

- La « Discipline »

Exemples : Radiologie ; Pharmacie ; Laboratoire

### 3.1.5 Pour les unités de type URGENCES

Le libellé sera constitué de 1 à 2 éléments :

- Précisez le type « Urgences »

S'il s'agit d'un service d'urgence spécialisé, précisez la spécialité.

Exemples : Urgences ; Urgences Pédiatriques

### 3.1.6 Pour les unités de type SAMU

Le libellé sera constitué de 2 éléments :

- Précisez le type « SAMU »
- Précisez le département de référence

Exemple : SAMU 76 ; SAMU 14

### 3.1.7 Pour les unités de type ADM-ADMINISTRATION

Le libellé sera constitué de 1 élément :

- Précisez le service

Exemple : Direction

### 3.1.8 Pour les unités de type EVC-EPR

Le libellé sera constitué de 1 élément :

- Nommez l'unité « EVC-EPR »

### 3.1.9 Pour les unités de type CHAMBRE MORTUAIRE

Le libellé sera constitué de 1 élément :

- Nommez l'unité « Chambre Mortuaire »
- Discipline : chambre mortuaire

### 3.1.10 Pour les unités de type PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS

Le libellé sera constitué de 1 élément :

- Nommez l'unité « PASS »
- Mode de prise en charge :
  - Précarité, permanence d'accès aux soins de santé (PASS)

- Activités :
  - Accompagnements pour prendre des décisions adaptées
  - Informer, évaluer, accompagner et orienter pour l'ouverture des droits et l'accès aux prestations pour l'aidé et l'aidant
  - Médecine générale (polyvalente)
  - Addictologie comportementale (sans substance)
  - Biochimie
  - Orthodontie
  - Soins médicaux somatiques
  - Soins techniques infirmiers
  - Accompagnements pour vivre dans un logement
  - Accompagnements pour créer ou maintenir le lien social et éviter l'isolement
  - Conseils et accompagnements dans les démarches afin de mobiliser les mesures de protection adaptées
  - Activité de prévention
  - Coordination de parcours complexes
  - Coordination plan de soins
  - Coordination plan d'aide
  - Hébergement temporaire d'urgence
  - Addictologie avec substance(s)
  
- Acte spécifique :
  - Délivrance de traitement de substitution aux opiacés
  
- Patientèles :
  - Adulte (avant 65 ans)
  - Jeunes adultes (16-21 ans)
  - Sénior, 65-75 ans
  - Sénior, 75 ans et plus

## 4 Annexe 2 : Convention pour le choix des disciplines, activité et du mode de prise en charge

Les disciplines vont dépendre du type d'unité. Pour certains types d'unité, un choix vous est proposé. Pour chaque discipline, nous vous précisons le mode de prise en charge possible.

Une unité dans le ROR n'aura qu'un seul mode de prise en charge défini.

## 4.1 Unité MCO

Nom	Discipline	Mode de prise en charge	Activité		
<b>CEGIDD</b>	Aucune	Centre de dépistage	Vénérologie (Infections Sexuellement Transmissibles, IST)		
<b>Centre de vaccination</b>		Consultation	Vaccinations		
<b>SOS Mains</b>	Chirurgie	Chirurgie ambulatoire Hospitalisation Complète Consultation	Chirurgie orthopédique		
<b>Centre d'hémodialyse (extrahospitalière)</b>	Dialyse	Soins externes et Traitements ambulatoires	Hémodialyse chronique		
<b>Unité de dialyse (Hospitalière)</b>		Soins externes et Traitements ambulatoires	Hémodialyse chronique, Hémodialyse aigüe		
<b>Centre d'orthogénie</b>	Gynécologie médicale et chirurgicale	Consultation Chirurgie Ambulatoire Hospitalisation Complète	Orthogénie - Centre IVG		
<b>Maternité / GHR</b>	Maternité	Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Obstétrique, Urgences spécialisées obstétricales		
<b>Maternité / GHR</b>		HJ	Obstétrique, Urgences spécialisées obstétricales		
<b>Equipe mobile de Soins Palliatifs</b>	Médecine	Equipe mobile	Soins palliatifs		
<b>Equipe mobile Gériatrique</b>		Equipe mobile	Gériatrie, gérontologie		
<b>LISP</b>		Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Lits identifiés de soins palliatifs (LISP)		
<b>Oncologie</b>		HC, HS, HJ, Consultation	Oncogériatrie (cancérologie) Oncologie dermatologique (cancérologie)	Oncologie neurologique (cancérologie) Oncologie oto-rhino-	Oncologie sénologique (cancer du sein) (cancérologie) Oncologie urologique



			Oncologie digestive et viscérale (cancérologie) Oncologie gynécologique (cancérologie) Oncologie hématologique (cancérologie)	laryngologique (ORL) et cervico-faciale(cancérologie) Oncologie pneumologique (cancérologie) Oncologie rhumatologique (cancérologie)	(cancérologie) Oncologie-cancérologie Chimiothérapie
<b>Consultation</b>	Médecine	Consultation	Addictologie comportementale Addictologie sans précision Alcoologie Algologie Médecine de la douleur Allergologie Andrologie Anesthésie Bilan expert Biologie du développement et de la reproduction Cardiologie Cardiologie interventionnelle (sans précision) Chimiothérapie Chirurgie cervico-faciale Chirurgie cardiaque et gros vaisseaux Chirurgie de l'obésité (bariatrique) Chirurgie de la main SOS main Chirurgie endocrinienne Chirurgie générale Chirurgie gynécologique Chirurgie maxillo-faciale Chirurgie orale Chirurgie orthopédique Chirurgie pédiatrique Chirurgie plastique et esthétique Chirurgie reconstructrice Chirurgie septique Chirurgie thoracique et	Gynécologie-obstétrique Oncogériatrie (cancérologie) Hématologie Hémobiologie Hémodialyse chronique Hépatologie Imagerie par Échographie Imagerie par IRM Imagerie par Radiologie conventionnelle Imagerie par Scanner (TDM) Immuno-hématologie - transfusion Maladies infectieuses, parasitaires et tropicales Médecine aéronautique et aérospatiale Médecine d'altitude (médecine de montagne) Médecine de l'obésité Médecine de la reproduction Médecine du sport Médecine du travail (pathologie professionnelle) Médecine du travail des Gens de mer Médecine générale (polyvalente) Médecine hyperbare Médecine interne Médecine légale Médecine nucléaire Médecine pédiatrique	Oncologie rhumatologique (cancérologie) Oncologie sénologique (cancer du sein) (cancérologie) Oncologie urologique (cancérologie) Oncologie-cancérologie Ophtalmologie Orthodontie Orthogénie - Centre IVG Orthophonie, Phoniatrie Orthoptie Ostéopathie Oto-rhino-laryngologie (ORL) Parodontologie Pneumologie Podologie Proctologie Radiologie interventionnelle Radiothérapie Réanimation brûlés Réanimation chirurgicale Réanimation chirurgie cardiaque et gros vaisseaux Réanimation chirurgie thoracique et pulmonaire Réanimation chirurgie viscérale et digestive Réanimation médicale Réanimation médico-chirurgicale (polyvalente) Réanimation néonatale Réanimation neurochirurgicale
<b>Consultation</b>	Médecine	Consultation			

<b>Consultation</b>	Médecine	Consultation	<p>pulmonaire Chirurgie urologique (urologie) Chirurgie vasculaire Chirurgie viscérale et digestive Coronarographie interventionnelle Curiethérapie Dermatologie Dermatologie esthétique et cosmétique Diabétologie Diététique et nutrition Endocrinologie Evaluation et traitement de la mémoire Evaluation et traitement de la mucoviscidose Evaluation et traitement des brûlures Expertise des infections osteo-articulaires complexes (CRIOA, CRIOAC) Foetopathologie et embryologie Gastro-entérologie Génétique médicale Génétique médicale et clinique Gériatrie, Gérontologie Géronto-psychiatrie Gynécologie médicale</p>	<p>Médecine pénitentiaire Médecine physique et réadaptation Médecine vasculaire (angiologie,phlébologie) Néonatalogie Néphrologie Neurochirurgie Neurochirurgie vasculaire Neurologie Neurologie vasculaire Obstétrique Odontologie (dentaire) Oncologie dermatologique (cancérologie) Oncologie digestive et viscérale (cancérologie) Oncologie gynécologique (cancérologie) Oncologie hématologique (cancérologie) Oncologie neurologique (cancérologie) Oncologie oto-rhino-laryngologique (ORL) et cervico-faciale (cancérologie) Oncologie pneumologique (cancérologie)</p>	<p>Réanimation pédiatrique Rhumatologie Rythmologie Rythmologie interventionnelle Scintigraphie Sexologie Soins de Rééducation Post Réanimation (SRPR) Soins palliatifs Stomatologie Suivi et rééducation des complications et séquelles de brûlures Suivi post urgences Tabacologie Toxicomanie Traumatologie Vaccinations Vénérologie (Infections Sexuellement Transmissibles, IST)</p>
<b>Unité de cohorting</b>		Isolement de secteur (unité de cohorting)	Maladies infectieuses, parasitaires et tropicales		
<b>Unité de Sommeil</b>		Hospitalisation de nuit	Neurologie, Pneumologie, Neurophysiologie,		
<b>Unité Médico-Judiciaires</b>		Consultation	Urgences Médico-Judiciaires (UMJ) ; Médecine légale		
<b>UPU (Unité post urgences)</b>		Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Médecine générale polyvalente,		

<b>UPUG (Unité post urgences gériatriques)</b>	Médecine	Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Gériatrie, Gérontologie		
<b>USP</b>		Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Soins palliatifs		
<b>Centres Lourds d'Hémodialyse</b>		Soins externes et Traitements ambulatoires	Hémodialyse en urgence Hémodialyse chronique		
<b>Unité de Dialyse Médicalisée</b>		Soins externes et Traitements ambulatoires	Hémodialyse chronique		
<b>Autodialyse</b>		Soins externes et Traitements ambulatoires	Hémodialyse chronique		
<b>Dialyse à Domicile</b>		Sur les lieux de vie	Hémodialyse chronique		
<b>Chimiothérapie</b>		HJ	Chimiothérapie		
<b>UHSI</b>		Unité hospitalière sécurisée interrégionale (UHSI)	Médecine pénitentiaire		
<b>Unité Sanitaire en Milieu Pénitentiaire (USMP)</b>	Unité sanitaire	Médecine pénitentiaire			
<b>Néonatalogie</b>	Néonatalogie avec ou sans soins intensifs	Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Néonatalogie		
<b>Soins intensifs Néonatalogie</b>	Néonatalogie avec ou sans soins intensifs	Unité de soins intensifs (USI)	Néonatalogie		
<b>Réanimation</b>	Réanimation	HC	Réanimation brûlés Réanimation chirurgicale Réanimation chirurgie cardiaque et gros vaisseaux Réanimation chirurgie thoracique et pulmonaire	Réanimation chirurgie viscérale et digestive Réanimation médicale Réanimation médico-chirurgicale (polyvalente)	Réanimation néonatale Réanimation neurochirurgicale Réanimation pédiatrique

<b>Réanimation néonatale</b>	Réanimation néonatale  Réanimation mixte (pédiatrique et néonatale)	Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Réanimation néonatale		
<b>Soins Intensifs CardioUSIC</b>		Unité de Soins Intensifs	Cardiologie		
<b>Soins Intensifs Neuro vasculaire USINV</b>		Unité de Soins Intensifs	Neurologie vasculaire		
<b>Soins Intensifs</b>		Soins intensifs	Unité de Soins Intensifs	Cardiologie Pneumologie Gastro entérologie	Neurologie Maladies infectieuses, parasitaires et tropicales
<b>UNV</b>	Médecine	Unité de Surveillance Continue	Neurologie Vasculaire		
<b>Surveillances Continues</b>	Surveillance continue	Unité de surveillance continue	Toutes les activités MCO		
<b>ZSTCD/UHCD</b>	UHCD	Hospitalisation très courte durée ZHCD UHTCD	Urgences polyvalentes		
<b>UHCD Pédiatrique</b>	UHCD Pédiatrique	Hospitalisation courte durée UHCD	Médecine Urgences		

## 4.2 Unité PSY

Intitulé de l'unité	Discipline	Mode de prise en charge	Activité
<b>Centre Ressources Autisme</b>	Activité des Centres de Ressources	Accueil spécialisé	Bilan expert
<b>Consultation</b>	Aucune	Consultation	Psychiatrie infanto-juvénile Psychiatrie des adolescents et jeunes adultes Psychiatrie adulte Psychiatrie périnatale
<b>Centre d'accueil et de crise</b>		Accueil des urgences	Psychiatrie infanto-juvénile Psychiatrie des adolescents et jeunes adultes Psychiatrie adulte
<b>Centre d'Accueil Permanent (CAP)</b>		Accueil des urgences	Psychiatrie infanto-juvénile Psychiatrie des adolescents et jeunes adultes Psychiatrie adulte
<b>Urgences Psychiatriques / CPAU</b>		Accueil des urgences	Urgences spécialisées Psychiatriques
<b>Psychiatrie Adulte HJ</b>		Hospitalisation de jour	Psychiatrie adulte
<b>SPMR</b>		Accueil spécialisé	Médecine pénitentiaire
<b>Centre Experts</b>		Accueil spécialisé	Bilan expert
<b>Atelier thérapeutique</b>		Accueil spécialisé	Soins de réhabilitation psycho-sociale
<b>Addictologie Post Cure - HC</b>	Post Cure	Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Addictologie comportementale Addictologie sans précision Alcoolologie Tabacologie Toxicologie Toxicomanie
<b>UHSA</b>		Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Médecine pénitentiaire
<b>Appartement thérapeutique</b>	Psychiatrie générale	Sur les lieux de vie	Soins de réhabilitation psycho-sociale
<b>Accueil Familial Thérapeutique</b>		Accueil familial thérapeutique	
<b>Unité pour Malades Difficiles (UMD)</b>		Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Psychiatrie adulte
<b>Unités de soins sécurisés (USIP)</b>		Unité de soins intensifs (USI)	Psychiatrie adulte
<b>Soins-Etudes</b>		Sur les lieux de vie	Accompagnements à la scolarisation

<b>Centre médico Psychologique</b>	Psychiatrie générale	Consultation	Psychiatrie infanto-juvénile Psychiatrie des adolescents et jeunes adultes Psychiatrie adulte
<b>CATTP</b>		Consultation	Psychiatrie infanto-juvénile Psychiatrie des adolescents et jeunes adultes Psychiatrie adulte
<b>Addictologie - HC</b>		Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Addictologie comportementale Addictologie sans précision Alcoologie Tabacologie Toxicologie Toxicomanie
<b>Psychiatrie Adulte HC</b>		Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Psychiatrie adulte
<b>PSY réhabilitation - HC</b>		Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Soins de réhabilitation psycho-sociale
<b>Consultation Géronto Psychiatrie</b>		Consultation	Géronto-psychiatrie
<b>GérontoPsychiatrie HJ</b>		Hospitalisation de jour	Géronto-psychiatrie
<b>GérontoPsychiatrie HC</b>		Hospitalisation complète (nc hospitalisation de semaine)	Géronto-psychiatrie

## 4.3 Unité médico-technique

Nom	Discipline	Mode de prise en charge	Activité
<b>Equipe opérationnelle Hygiène - EOH</b>	Hygiène hospitalière	Plateau technique	<p><u>Activité :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hygiène, prévention, contrôle des infections associées aux soins</li> <li>- Microbiologie</li> <li>- Vénérologie (Infections Sexuellement Transmissibles, IST)</li> </ul> <p><u>Exemple d'acte spécifique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévention et gestion des maladies infectieuses transmissibles</li> <li>- Microbiologie : bactériologie</li> <li>- Microbiologie : mycologie</li> <li>- Microbiologie : virologie</li> <li>- Enseignement, Formation - Chimie, biologie et biochimie</li> <li>- Biologie moléculaire infectieuse</li> <li>- Microbiologie : parasitologie</li> <li>- Microbiologie : mycobactéries</li> <li>- Accueil de stagiaire en stage professionnel ou de mise en situation professionnelle</li> <li>- Accueil de stagiaire en stage pré-professionnel</li> </ul>
<b>Mammographie</b>	Imagerie	Consultation ou plateau technique ?	<p>Activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Imagerie par radiologie conventionnelle</li> </ul>
<b>Mammotome</b>	Imagerie	Consultation	<p>Activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Radiologie interventionnelle</li> </ul>
<b>Stérilisation</b>	Pharmacie	Plateau technique	<p>Activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Stérilisation des dispositifs médicaux</li> </ul>